



SOCIÉTÉ POUR LA NATURE ET LES PARCS DU CANADA



TIRER PARTI DES AIRES
PROTÉGÉES POUR

L'ACTION CLIMATIQUE

NOTE DE POLITIQUE

DÉCEMBRE
2024

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	4
SOLUTIONS CLIMATIQUES FONDÉES SUR LA NATURE (SCFN)	5
LES SCFN DOIVENT CONTRIBUER À LA RÉCONCILIATION	6
LES AIRES PROTÉGÉES CONSTITUENT UNE EXCELLENTE SOLUTION CLIMATIQUE FONDÉE SUR LA NATURE	6
RECOMMANDATIONS POLITIQUES	8
NOTES EN FIN D'OUVRAGE	10

Photos de couverture : Ryan Stone (panorama), Elena Elisseeva (lac), iStock (varech), Andrew Stowe (poisson).

Cette note de politique est fondée sur le rapport [«Les Aires Protégées, Une Solution Climatique Fondée sur la Nature»](#) de la SNAP Canada, publié en décembre 2023 par Risa B. Smith, PhD.¹



Photo : Pete Nuij



Photo : Eric Mclean

RÉSUMÉ

La réponse du Canada aux changements climatiques peut être considérablement renforcée par la protection permanente des écosystèmes essentiels à forte teneur en carbone.

Cette note de politique présente des options stratégiques pour aider à faire progresser les aires protégées en tant que solution climatique fondée sur la nature (SCFN) et contribuer de façon importante à la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) du Canada. Elle souligne également l'impératif de respecter et de centrer le savoir et les droits autochtones dans ce travail.

Le Canada abrite certains des écosystèmes les plus denses en carbone au monde. La protection des tourbières nordiques, des forêts boréales et tempérées anciennes², des prairies anciennes et des écosystèmes côtiers de carbone bleu contribuerait grandement à l'atteinte des engagements nationaux et mondiaux de réduction des émissions.

Les écosystèmes denses en carbone sont actuellement mal représentés dans le réseau d'aires protégées du Canada. Le maintien et l'expansion des aires protégées qui chevauchent des écosystèmes denses en carbone devraient être une pierre angulaire des stratégies de lutte contre les changements climatiques du Canada ainsi que de ses stratégies en matière de biodiversité.

- Les solutions climatiques fondées sur la nature (SCFN) sont des solutions aux défis sociétaux qui nécessitent de travailler avec la nature³.
- Les solutions climatiques fondées sur la nature sont un sous-ensemble de solutions fondées sur la nature qui visent spécifiquement l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ceux-ci, tout en procurant de multiples avantages à la biodiversité et aux gens.



Photo : Guy Tsror

SOLUTIONS CLIMATIQUES FONDÉES SUR LA NATURE (SCFN)

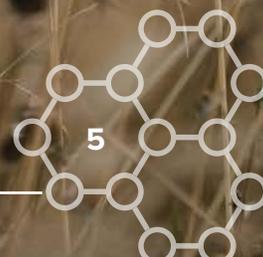
Nous vivons une crise sans précédent en matière de biodiversité et de climat. À l'échelle mondiale, près d'un million d'espèces sont menacées d'extinction, principalement en raison de la perte d'habitat, de la surexploitation et des changements climatiques. Le Canada n'est pas à l'abri de cette crise, puisque plus de 850 espèces sont jugées menacées d'extinction, et la liste s'allonge chaque année.⁴

En même temps, le dioxyde de carbone atmosphérique a atteint des niveaux jamais observés au cours des 800 000 dernières années, ce qui a entraîné une augmentation rapide des températures mondiales. Cette vague a entraîné une intensification des vagues de chaleur, de violentes tempêtes et une élévation du niveau de la mer, ce qui a eu des répercussions sur les communautés et les écosystèmes du monde entier.

En tant qu'État partie à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et à la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique (CDB), le Canada s'est engagé à freiner et à inverser la perte de biodiversité, à protéger au moins 30 % des terres et des océans d'ici 2030, à réduire les émissions de 40 à 45 % par rapport aux niveaux de 2005 d'ici 2030 et à atteindre la carboneutralité d'ici 2050.⁵ Dans le cadre de ces deux conventions, les parties ont reconnu que la solution aux changements climatiques doit passer non seulement par l'abandon des combustibles fossiles, mais également par la conservation de la nature.

Pour respecter l'engagement du Canada à réduire les émissions de gaz à effet de serre, il faut adopter une approche multidimensionnelle. D'abord et avant tout, cette approche nécessite de fortes réductions des émissions directes de combustibles fossiles. Exploiter le potentiel de la protection de la nature en tant que solution climatique fondée sur la nature est une stratégie complémentaire importante.

Les aires protégées jouent également un rôle important dans l'adaptation aux changements climatiques, car elles renforcent l'intégrité et la résilience des écosystèmes, et elles servent de tampons contre les événements météorologiques imprévisibles et de refuges climatiques pour les espèces. L'établissement de réseaux d'aires protégées reliées par des corridors écologiques est essentiel pour soutenir les déplacements des espèces sauvages en réponse aux changements climatiques, améliorant ainsi la résilience globale des écosystèmes dans un paysage donné.





LES SCFN DOIVENT CONTRIBUER À LA RÉCONCILIATION

Les pratiques passées consistant à déplacer les peuples autochtones de leurs terres au nom de la protection de la nature sont remplacées par un nouveau paradigme qui reconnaît le leadership autochtone en matière de conservation et de solutions climatiques naturelles. Cet important travail comprend la reconnaissance et le respect des droits et des titres autochtones sur les terres, les systèmes de connaissances autochtones, les traditions juridiques, les pratiques culturelles pour la gestion des terres et des eaux, et l'impératif de processus décisionnels inclusifs, y compris le consentement préalable, libre et éclairé des Autochtones.

L'intégration du savoir et de la vision du monde autochtones à la création et à la gestion des aires protégées appuie la conservation de certains des plus importants points chauds du Canada en matière de biodiversité et de carbone, tout en fournissant un cadre pour la réconciliation.

LES AIRES PROTÉGÉES CONSTITUENT UNE EXCELLENTE SOLUTION CLIMATIQUE FONDÉE SUR LA NATURE

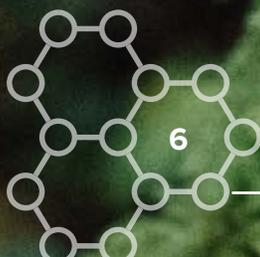
Des aires protégées bien conçues et gérées de manière efficace et équitable sont des outils éprouvés pour conserver la nature. Un consensus scientifique se dégage actuellement sur le fait que les aires protégées conçues et gérées efficacement offrent la valeur totale par hectare la plus élevée en tant que solution climatique fondée sur la nature.

La protection et la restauration des écosystèmes à forte densité de carbone, comme les tourbières nordiques, les forêts boréales et anciennes, les prairies anciennes et les sites côtiers de carbone bleu, offrent des avantages importants à court et à long terme pour l'atténuation des changements climatiques en sécurisant le carbone stocké et en contribuant activement à l'élimination du CO₂ de l'atmosphère.

Le plus grand avantage à court terme (d'ici 2030) vient de la protection des écosystèmes denses en carbone pour s'assurer que le carbone qu'ils stockent est sûr et que leur capacité à éliminer le CO₂ de l'atmosphère est maintenue. La restauration des écosystèmes endommagés est également importante, mais ses avantages se feront sentir à plus long terme (c'est-à-dire après 2050).

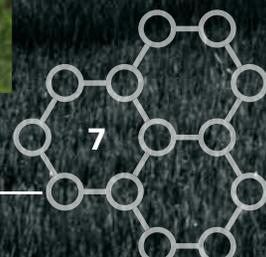
Par conséquent, une approche stratégique des aires protégées en tant que SCFN devrait inclure la protection des zones existantes de grande valeur, la restauration des écosystèmes endommagés et la protection des écosystèmes restaurés, dans cet ordre.

Photo : Jesse Bauer



- La protection de 900 km² de forêts anciennes par année peut entraîner une réduction de 17,2 Mt (millions de tonnes) de CO₂e d'ici 2030, ce qui représente 5 à 6 % des réductions d'émissions promises par le Canada^{6,7}.
- Les basses terres de la baie d'Hudson, le deuxième plus grand complexe de tourbières intactes au monde, ont séquestré l'équivalent de 11 % des émissions totales du Canada en 2020 et empêché le rejet de 30 Gt (milliards de tonnes) de carbone stocké⁸.
- Les paysages à l'intérieur des aires protégées terrestres stockent plus de carbone et séquestrent plus de CO₂ de l'atmosphère que ceux à l'extérieur des aires protégées, même si les aires protégées n'ont pas été créées spécifiquement pour l'atténuation des changements climatiques^{9,10}.

L'expansion des aires protégées pour respecter l'engagement du Canada de protéger les terres et les océans à hauteur de 30 % d'ici 2030 pourrait offrir des avantages substantiels en matière de séquestration et de stockage du CO₂ si on incluait dans ces aires protégées des zones terrestres et océaniques à forte valeur de biodiversité et de carbone.



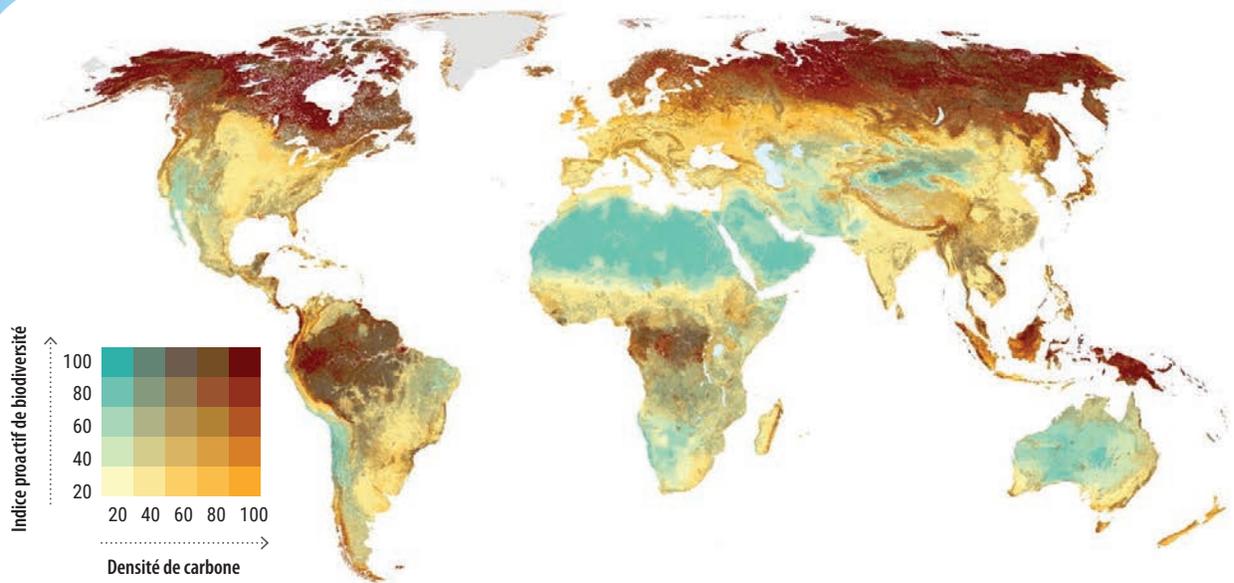


Figure 1 : Convergence de la densité du carbone et de la biodiversité. Cette carte montre le chevauchement entre les écosystèmes riches en carbone et l'indice proactif de biodiversité, qui représente la richesse en espèces, la taille de l'aire de répartition, la rareté, l'intégrité locale élevée et la santé moyenne élevée des habitats. Les zones en brun foncé sont celles qui présentent le plus grand chevauchement, tandis que celles en jaune ne présentent que peu de chevauchement; 12 % des zones en brun foncé à l'échelle mondiale sont représentées dans les réseaux d'aires protégées. Source : Soto-Navarro et al. 2020.¹¹ Imprimé avec autorisation.

RECOMMANDATIONS POLITIQUES

La protection des écosystèmes à forte teneur en carbone au Canada, y compris les complexes de tourbières nordiques comme les basses terres de la baie d'Hudson et le bassin du fleuve Mackenzie, les forêts boréales et tempérées anciennes, les prairies anciennes et les systèmes côtiers de carbone bleu, y compris les prairies de zostère et les marais salés restants sur les trois côtes, contribuerait directement aux engagements du Canada en matière de réduction des émissions. Voici des recommandations stratégiques à l'intention des gouvernements pour saisir cette occasion.

RECOMMANDATIONS POLITIQUES



1.

Reconnaître le rôle central des aires protégées dans la préservation du carbone stocké et le renforcement de la capacité des écosystèmes à séquestrer le CO₂ :

- a. Donner la priorité à la protection des zones où la densité du carbone et/ou le potentiel de séquestration correspondent à des valeurs écologiques et culturelles élevées, en optimisant les avantages pour le climat et la biodiversité.
- b. Effectuer une cartographie et des analyses nationales et régionales complètes pour identifier les zones de chevauchement entre la densité du carbone et la biodiversité, les corridors écologiques et les refuges climatiques.
- c. Veiller à ce que les critères de financement des SCFN incitent à la création et à la gestion efficace d'aires protégées dans les régions à haute valeur écologique et à forte densité de carbone, qu'elles soient ou non actuellement menacées.

2.

Étudier les options réglementaires et législatives permettant la désignation d'écosystèmes riches en carbone, ainsi que les incitations et les mécanismes visant à soutenir leur protection. Veiller à ce que des dispositions soient incluses pour le partage équitable des avantages avec les peuples autochtones.

3.

Accroître le financement et le soutien à long terme pour la création et la gestion des aires protégées et de conservation autochtones (APCA) et des SCFN menées par les Autochtones.

4.

Renforcer le système de comptabilisation du carbone du Canada afin de saisir avec précision la valeur de la protection des écosystèmes riches en carbone, notamment en déclarant pleinement les émissions de carbone.

5.

Élaborer des outils stratégiques pour appuyer la création d'aires marines protégées (AMP) qui s'attaquent au chevauchement entre la densité du carbone et la biodiversité dans les environnements marins.

6.

Investir dans la cartographie et la quantification du carbone stocké dans les systèmes marins côtiers et les sédiments, en identifiant les principales zones de biodiversité marine et en comprenant la relation carbone-biodiversité dans les systèmes marins.

7.

Entreprendre des activités de recherche et de collecte de données appuyées par des politiques visant à identifier et à mesurer les points chauds du stockage du carbone dans les sédiments marins, protégeant ainsi ces zones critiques des menaces pour le développement.

Photo : Ludwig Luska



NOTES

- 1 Smith, Risa B. Protected Areas as a Nature-based Climate Solution. Société pour la nature et les parcs du Canada. https://cpaws.org/wp-content/uploads/2023/12/CPAWS_PA_as_NBCS_Report_FRE_digital_FNL_for-publication_sml_12-Dec-2023.pdf.
- 2 Écosystèmes présentant une interférence humaine minimale.
- 3 Seddon, N. *et al.* Getting the message right on nature-based solutions to climate change. Global Change Biology s.o., doi: <https://doi.org/10.1111/qcb.15513> (2021).
- 4 Espèces sauvages canadiennes en péril. Gouvernement du Canada. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) <https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/registre-public-especes-peril/publications/especes-sauvages-canadiennes-peril-2023.html> (2023).
- 5 2030 emissions reduction plan : Canada's next steps to clean air and a strong economy.: En4-460/2022E-PDF - Government of Canada Publications - Canada.ca <https://publications.gc.ca/site/fra/9.909338/publication.html>
- 6 En plus du CO₂, d'autres GES sont libérés par la décomposition et la combustion, comme le méthane et le monoxyde d'azote. Pour normaliser les mesures, les émissions de GES sont converties en équivalents CO₂ (CO₂e).
- 7 Drever, C. R. *et al.* Natural climate solutions for Canada. Supplementary Material. Science Advances 7, doi: <https://www.science.org/doi/10.1126/sciadv.abd6034> (2021).
- 8 Harris, L. I. *et al.* The essential carbon service provided by northern peatlands. Frontiers in Ecology and the Environment 20, 222-230 <https://esajournals.onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1002/fee.2437> (2022).
- 9 Hayashi, M., Van Der Kamp, G. & Rudolph, D. L. Water and solute transfer between a prairie wetland and adjacent uplands, 1. Water balance. Journal of Hydrology 207, 42-55 [https://doi.org/10.1016/S0022-1694\(98\)00098-5](https://doi.org/10.1016/S0022-1694(98)00098-5) (1998).
- 10 Graham, V. *et al.* Southeast Asian protected areas are effective in conserving forest cover and forest carbon stocks compared to unprotected areas. Sci Rep 11, 23760, doi:<https://doi.org/10.1038/s41598-021-03188-w> (2021)
- 11 Soto-Navarro, C. *et al.* Mapping co-benefits for carbon storage and biodiversity to inform conservation policy and action. *Phil. Trans. R. Soc. B* 375, 20190128 (2020). <https://royalsocietypublishing.org/doi/10.1098/rstb.2019.0128>

Ce projet a été financé par la Fondation Metcalf et la
Fondation Gordon et Betty Moore.





À propos de la SNAP Canada

La Société pour la nature et les parcs du Canada (SNAP Canada) est le seul organisme de bienfaisance au Canada qui se consacre à la protection de nos terres publiques, de nos eaux intérieures et de nos océans grâce à une forte présence nationale et régionale dans tout le pays. Nous sommes le chef de file du Canada en matière de conservation, avec 60 ans de succès fondés sur notre expertise et l'éducation du public et la défense des intérêts, les relations et les connaissances locales. Nous sommes une organisation nationale crédible, fiable et fondée sur le savoir, coordonnée et collaborative, axée sur la conservation de la nature, et nous visons à répondre à la double crise de l'accélération de la perte de biodiversité et des changements climatiques. Notre vision est la protection permanente d'au moins la moitié des terres, des eaux intérieures et des océans du Canada afin de soutenir la nature et les êtres humains aujourd'hui et pour les générations futures.

SNAPCANADA.ORG



Photos :
Panorama : L. Parenteau.
Aérien : Tim Foster
Aiguilles de pin : Annie Spratt